



Communiqué de presse,  
La Réunion, le 28 mai 2020

**COVID-FREE  
OUSSA NOU DOR ADOPTE  
LE LABEL DE SÉCURITÉ SANITAIRE CRÉÉ PAR ET POUR LES ACTEURS  
DU TOURISME IMPLIQUANT AUSSI LES CLIENTS**



Les établissements Oussa Nou Dor à la Réunion ont décidé de faire confiance au label COVID-FREE, premier label de sécurité sanitaire indépendant et collaboratif dédié au secteur du tourisme et à tous les établissements recevant du public. C'est le seul label qui implique directement les clients dans la lutte contre la propagation de la COVID-19 en donnant la possibilité de signaler à l'établissement labellisé, tout manquement dans l'application de ses engagements sanitaires. Créé dans le but de favoriser la reprise du secteur touristique, COVID-FREE fait de la sécurité, une priorité commune aux professionnels du tourisme et au grand public pour des vacances en toute tranquillité.

### **COVID-FREE, COMMENT ÇA MARCHE ?**

« Luttons ensemble contre la propagation du COVID-19 » impulsé par cette idée, COVID-FREE mobilise le grand public en complément des professionnels du tourisme dans la lutte contre la propagation de la pandémie actuelle. Après la validation du label par COVID-FREE, ce sont les clients qui attestent de la bonne tenue d'une charte sanitaire impliquant à la fois les comportements des clients, ceux du professionnel de l'établissement et de ses fournisseurs, ainsi que les engagements organisationnels de l'établissement.

*« Nous avons élaboré les protocoles conformément aux directives nationales mais nous avons besoin de nous conforter par COVID FREE afin de garantir la sécurité de nos clients »,* **Guy BOULO, DG, OUSSA NOU DOR à la Réunion.**

*« Ceci permet, à la fois une prise de conscience de la clientèle mais également une réactivité immédiate de nos équipes »,* **Xavier BARGAIN, Président OUSSA NOU DOR à la Réunion.**

À l'aide d'un QR code, COVID-FREE offre la possibilité de signaler à l'établissement un manquement dans la mise en œuvre de la charte d'engagements. Les messages émis via ce système d'alerte sont confidentiels, ils ne sont communiqués qu'au référent sanitaire de chaque entreprise et aux équipes de COVID-FREE. L'objectif : améliorer toutes les mesures permettant de freiner la propagation et la transmission du virus et garantir la sécurité et la sérénité pour tous.

*« La sécurité est une priorité absolue. Les professionnels recevant du public doivent être en mesure de valoriser leurs efforts et leurs investissements en matière de sécurité sanitaire. C'est aussi l'affaire des voyageurs, qui doivent y prendre*

*part à 100 %, en respectant eux-mêmes les mesures mises en place et en signalant rapidement tout manquement à ces mesures, qu'il soit le fait d'autres visiteurs ou de pratiques de leur hôte. La plateforme [www.covid-free.fr](http://www.covid-free.fr) leur permet d'alerter en direct tous les professionnels du tourisme » - Philippe Souterbicq, Président fondateur du label COVID-FREE.*

## UN AUDIT SANITAIRE RIGOUREUX

Le label COVID-FREE est délivré suite à un audit qui s'appuie sur une procédure d'analyse rigoureuse développée par un comité d'experts – médecins, pharmaciens, juristes, hôteliers, restaurateurs, gérants de sites touristiques – dans le respect des préconisations des députés lors des débats de mai 2020. Communiqués aux clients, fournisseurs et collaborateurs, les critères d'analyse sont en constante évolution pour toujours refléter les dernières connaissances concernant le virus et sa propagation.

### LA CHARTE SANITAIRE COVID-FREE

<https://covid-free.fr/la-charte/>

Les chefs d'entreprises s'appuient également sur l'expertise de COVID-FREE pour réaliser un document unique de prévention des risques de contagion, qui vient en annexe du Document Unique d'Évaluation des Risques de l'Entreprise (DUER). Après obtention du label, des « visites mystères » sont effectuées afin de vérifier la bonne application des mesures élaborées, propres à chaque secteur d'activité.

## UN SUCCÈS CHEZ TOUS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Un mois après le lancement du label COVID-FREE, plus de 500 entreprises sont désormais labellisées sur l'ensemble du territoire français, un chiffre qui augmente chaque jour.

Ce succès suscite même l'intérêt hors des frontières : les pays traditionnellement émetteurs de touristes visitant la France scrutent avec attention les mesures sanitaires mises en place sur le territoire dans les différents secteurs. Plusieurs établissements à l'étranger sont d'ailleurs en cours de labellisation en Suisse, au Luxembourg, au Maroc et au Sénégal.

Dans un contexte où la situation sanitaire reste fragile, COVID-FREE considère qu'il est primordial de mettre en avant les bonnes pratiques mises en place par les professionnels et restaurer la confiance du public avant la saison estivale. Le label COVID-FREE propose d'accompagner l'ensemble des acteurs du tourisme dans cette démarche : hôteliers, gîtes, restaurateurs, campings, chambres d'hôtes, commerces, sites touristiques, établissements culturels, parcs de loisirs, encadrants d'activités sportives, guides de montagne, etc.

**Philippe Souterbicq, Président fondateur du label COVID-FREE, ainsi que plusieurs chefs d'entreprises labellisées, se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et apporter un éclairage sur le label**

### **SITE WEB**

<https://covid-free.fr/>

### **CONTACT OUSSA NOU DOR**

Guy BOULO

[guy@oussa-nou-dor.com](mailto:guy@oussa-nou-dor.com)

Téléphone : 06 80 17 60 02

### **CONTACT PRESSE**



Kévin PARIS : 06 72 07 11 59 - [kparis@revolutionr.com](mailto:kparis@revolutionr.com)